



ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER

# Comité Social d'Administration Ministériel du 29 janvier 2026

## Déclaration liminaire CFDT

Monsieur le Président, Madame la directrice, mesdames, messieurs,

La **CFDT** vous présente ses meilleurs vœux pour 2026, ainsi qu'à l'ensemble des personnels, avec une pensée particulière aujourd'hui pour celles et ceux qui subissent de plein fouet les multiples réformes, réorganisations et autres revirements d'orientations politiques aux conséquences directes sur le sens que chacun peut donner à son travail.

La **CFDT** souhaite rappeler, à l'ouverture de ce CSAM, son attachement à un dialogue social anticipé, transparent et utile, permettant d'éclairer les décisions et sécuriser les parcours professionnels des agentes et agents du ministère.

La mise en œuvre tardive de directives européennes anciennes tout comme les transferts de missions d'un ministère à l'autre illustrent une constante ; la situation des agents est trop souvent insuffisamment prise en compte et leur accompagnement largement perfectible.

Les points inscrits à l'ordre du jour témoignent une nouvelle fois de réorganisations conduites dans un contexte de fortes tensions sur les effectifs, avec des impacts humains encore trop souvent sous-estimés.

La **CFDT** vous alerte également sur l'absence persistante de réponses aux questionnements des agents qu'il s'agisse de mobilités, de promotions, de déroulements de carrières ou encore de suivis individuels des situations.

Nous constatons une rupture préoccupante du lien entre les services RH de proximité et les agents ainsi qu'entre ces services RH de proximité et la DRH du ministère, chacun se renvoyant la responsabilité des dysfonctionnements.

Ces situations sont vécues par les agents comme une forme d'abandon et contribuent directement à une perte de sens du travail au quotidien dans les services. Une fois de plus, il ne s'agit pas de remettre en cause la compétence des agents des services supports qui sont les premiers à subir, mais il s'agit bien d'interroger l'organisation - ou plus exactement la désorganisation des services.

Autre sujet d'inquiétude : l'annonce, sans concertation ni échanges préalables, de l'évolution du système géomatique et les perspectives liées à la centralisation au sein de l'IGN. Le transfert et l'arrêt du développement Géo-IDE soulève de nombreuses interrogations quant à la continuité du service et les conditions d'exercice des missions géomatiques locales.

La géomatique locale ne saurait être réduite à un simple outil technique : elle constitue une fonction stratégique, indispensable à la compréhension des territoires et au pilotage des politiques publiques. La réussite du transfert vers l'IGN - dont la **CFDT** ne conteste pas le principe - dépendra de la préservation des compétences et des spécificités locales, du fonctionnement des structures sous gouvernance du ministère de l'Intérieur et de la mise en place d'une gouvernance réellement partagée.

À défaut d'outils offrant des fonctionnalités équivalentes, des ruptures de service inacceptables pourraient survenir notamment en situation de gestion de crise

La **CFDT** ne peut conclure cette introduction sans évoquer la situation du Groupement d'intérêt public à vocation interministérielle « Europe des projets architecturaux et urbains » (EPAU). Les agents, pour la plupart en CDD, de ce GIP, porteur de programmes nationaux stratégiques de recherche-action, d'expérimentation et de prospective, ont été informés mi-décembre des conséquences des décisions gouvernementales visant à l'extinction brutale des programmes portés par la structure, entraînant de fait la disparition des emplois. Cette situation est inacceptable, autant que le refus, par l'administration, d'évoquer ce sujet au CSA de l'administration centrale de notre pôle ministériel.

Les autres sujets seront abordés au fur et à mesure du déroulé de l'ordre du jour, mais pour conclure, la **CFDT** appelle à un changement de posture : davantage d'anticipation, une concertation réelle en amont des décisions, et une attention constante portée aux conditions de travail, aux difficultés subies par les agents et aux collectifs professionnels.

La **CFDT** restera force de proposition et vigilante sur l'ensemble des réformes présentées comme sur les situations de management inacceptables notamment celles constatées à la DDT Haute Marne (52).

Merci de votre attention.